

L'impératif



correction et formation

Sans-faute

Soignez vos mots !

Sommaire

- 1. Qu'est-ce que l'impératif ?
- 2. Les verbes du premier groupe. Particularité avec « y » et « en ».
- 3. Les autres verbes.
- 4. Les verbes irréguliers.

1. Qu'est-ce que l'impératif ?

- L'impératif est un mode.
- Le temps, le mode, la voix et la personne permettent d'analyser une forme verbale et de comprendre dans quel contexte l'action ou l'état exprimé par ce verbe se réalise.
- L'impératif est le mode utilisé pour **exprimer l'injonction** : ordre, défense, conseil...
 - ▶ Il ne comporte donc **que trois formes** pour chaque verbe, correspondant à la 1^{re} personne du pluriel et à la 2^e personne du singulier et du pluriel ;
 - ▶ Il s'emploie **sans pronom personnel** sujet.
- À l'écrit, on l'utilise dans les textes prescriptifs (recettes, notices, modes d'emploi...), dans les dialogues, dans les hypothèses (imaginons que...), les slogans.




Exemples :

- *Regarde !*
- *N'entrez pas !*
- *Battez les œufs en omelette.*
- *Vérifions cela.*
- *Laisse !*
- *Venez comme vous êtes !*
- *Insérez la planche A dans la fente de la planche B.*
- *Ne laissez jamais l'appareil branché en dehors de son temps d'utilisation.*
- *Dépêchons-nous !*
- *Mangez cinq fruits et légumes par jour.*



2. Les verbes du premier groupe

- À l'impératif, les verbes du 1^{er} groupe et le verbe *aller* se conjuguent **comme au présent de l'indicatif**, mais :
 - le pronom personnel sujet n'est pas exprimé ;
 - **la deuxième personne perd le s** de terminaison.

Terminaisons :	-e	<i>conjugue</i>	 <i>va</i>
	-ons	<i>conjuguons</i>	<i>allons</i>
	-ez	<i>conjuguez</i>	<i>allez</i>

Les verbes du 3^e groupe *offrir*, *cueillir*, *ouvrir* se conjuguent comme les verbes du 1^{er} groupe (*offre*, *offrons*, *offrez* – *cueille*, *cueillons*, *cueillez* – *ouvre*, *ouvrons*, *ouvrez*).



Cas particulier avec « en » et « y »

- Lorsqu'ils sont **suivis du pronom « en » ou du pronom « y »**, les verbes du 1^{er} groupe (et *aller*) **gardent le s** à la 2^e personne du singulier à l'impératif.
- Exemples :
 - Manges-en.*
 - Vas-y.*
 - Donnes-en à tes frères.*
 - Gardes-en pour toi.*



3. Les autres verbes

- À l'impératif, les autres verbes **se conjuguent comme au présent de l'indicatif**, mais le pronom personnel sujet n'est pas exprimé.
- Les verbes des **2^e et 3^e groupes** auront donc naturellement pour terminaisons :

-s	<i>finis</i>	<i>cours</i>	<i>prends</i>
-ons	<i>finissons</i>	<i>courons</i>	<i>prenons</i>
-ez	<i>finissez</i>	<i>courez</i>	<i>prenez</i>



4. Les verbes irréguliers

Certains verbes, ne se conjuguent pas à l'impératif comme au présent de l'indicatif, mais **comme au présent du subjonctif** (avec perte du **s** en terminaison à la 2^e personne du singulier lorsqu'il y a un **e** avant).

Être	Avoir	savoir	vouloir
Sois	Aie	Sache	Veuille
Soyons	Ayons	Sachons	Voulons
soyez	ayez	sachez	Veillez

Quant au **verbe pouvoir**, il n'a **pas d'impératif**, on utilise les formes régulières du présent du subjonctif : *puisses-tu, puissions-nous, puissiez-vous*.



Voilà,
vous savez tout !



S.-f.



- Document réalisé par Anne-Laure Gruet, formatrice en orthographe et en grammaire
Sans-faute : <https://cours-corrections-sans-faute.fr>
facebook : Sans-faute